COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU DOUBS
DE BADMINTON

ADRESSE
MAISON REGIONALE DU
BADMINTON
24 B RUE DE
CHALEZEULE
25000 BESANCON

MAIL CODEP :
codep25@badfc.org

MEMBRE DE LA
LIGUE DE
FRANCHE COMTE
ET DE LA
FEDERATION
FRANCAISE
DE BADMINTON

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Extraordinaire
06/12/2012
à la mairie de Vercel

Membres Présents :
Comité : L.BONGAY – L.GRENOUILLET - C.DOLE – J.N BOURDENET
Ligue : G. MARTIN

Clubs :

BABADOUC avec un membre soit 3 voix
VB avec 4 Membres soit 8 voix
BVV avec 2 membres soit 5 voix
ASPPT avec 4 membres soit 11 voix
BVM avec 4 membres soit 12 voix
BCPM avec 1 membre soit 2 voix

Excusés : ASCAP .

Absents : ASAB ; BTB ; BACB ; BCE ; VDI ; PB 25 ; SB

Début de la séance : 20h00

1) Vérification des pouvoirs

Après vérification des pouvoirs ; nous avons 16 représentants pour un total de 41 voix. En accord avec l'article 8 des statuts, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.
En revanche, selon l'article 20 pour le changement des statuts, le quorum n'est pas atteint ; ceux-ci ne pourront pas être modifiés et validés.

2) Ouverture l'assemblée générale et allocution de la présidente

Notre présidente Laurence Bongay à convoqué cette assemblée Générale Extraordinaire pour faire savoir aux clubs du Doubs les difficultés rencontrés par les membres actifs du comité directeur et le manque d'un membre au sein du comité comme le stipule nos statuts.
Rapport moral des six mois passés depuis la dernière assemblée générale.
Le codep souhaite continuer toutes les actions qu'il a pu mettre en place cette dernière année : Gestion des interclubs ; Organisation des stages jeunes ;

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE BADMINTON

ADRESSE
MAISON REGIONALE DU BADMINTON
24 B RUE DE CHALEZEULE
25000 BESANCON

MAIL CODEP :
codep25@badfc.org

MEMBRE DE LA LIGUE DE FRANCHE COMTE ET DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON

participation des jeunes à l'intercodep ; mise en place du site internet ; championnat du Doubs et Nuit du Bad ; participation aux frais pour les formations ; aide financière aux clubs via la contractualisation.

Le codep a fait un grand pas en avant pour toutes ces organisations mais il manque de moyens humains et financiers pour les continuer ainsi.

Nous enregistrons également peu de retours des clubs voir pas du tout pour certains et heureusement nous remercions ceux qui se sont déplacés ce jour ; remarquons que ce sont toujours les mêmes que nous voyons et ceux-ci ont déjà de grandes responsabilités au sein de leur club. Nous comprenons qu'ils ne peuvent s'investir davantage.

Nous remercions J.N BOURDENET ; notre trésorier qui s'occupe de la comptabilité ; des jeunes ; des interclubs mais nous aimerions pouvoir le décharger un minimum.

Nous avons plus de 1300 licenciés dans le doubs à travers 13 clubs. Nous avons un fort espoir que 1 ou deux licenciés parmi ces 1300 pourront nous rejoindre.

Notre présidente nous informe que nous n'avons reçu aucune candidature pour rejoindre le comité directeur du Codep.

Ne pouvant faire face à toutes nos actions ; nous sommes contraints d'en réduire certaines ou d'en supprimer.

Le codep à un budget de 9000 € ; le tiers de ce budget va être utilisé pour la seconde phase du championnat intercodep (déplacement ; hébergement ; restauration et achat des tenues)

La discussion fait apparaître que les finances seront serrées. L'idéal serait d'augmenter les rentrées d'argent pour nous permettre de prendre plus souvent une personne extérieure comme Alcinda AFONSO qui s'occupe de nos jeunes et que nous rémunérons pour cela.

La contractualisation va être revu pour que les clubs qui s'implique vraiment au sein du codep soit davantage récompensés et à l'inverse de ceux qui ne sont pas présents mais tout de même aidés financièrement.

Nous abordons la suppression du championnat interclubs départemental en cours ; cette idée fait rage face à l'assemblée mais nous aimerions faire réagir les licenciés pour qu'ils se sentent impliqués ; l'assemblée fait savoir que c'est l'action qui fonctionne le plus au sein du codep et que le fait de la supprimer ferait un coup bas au développement du Badminton. Après discussions, celle-ci est maintenu jusqu'à la fin de saison mais nous réfléchirons à un éventuel changement de ce championnat pour faire moins de match et par conséquent moins de préparations et de suivis.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE BADMINTON

ADRESSE
MAISON REGIONALE DU BADMINTON
24 B RUE DE CHALEZEULE
25000 BESANCON

MAIL CODEP :
codep25@badfc.org

MEMBRE DE LA LIGUE DE FRANCHE COMTE ET DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON

Il faut savoir qu'à ce jour trois personnes extérieures au codep nous aident pour les interclubs (Uy Liem de l'asptt, Marceau Toitot du Vb et S bouhelier du bvv) et nous les remercions.
Il se peut qu'à partir de l'année prochaine les clubs qui engageront une équipe en Interclubs devront organiser ou recevoir une action menée par le Codep (exemple : accueil d'un trophée ; un stage jeune ; un dad) et cela sous peine d'amende ou autre conformément au changement du règlement interclubs départemental dont vous prendrez connaissance suffisamment tôt avant le réengagement de vos équipes.

Autre approche : embauche d'une personne pour aider aux actions. Impossible face au budget qui faudrait tripler pour l'envisager. Mais nous pouvons l'augmenter par le biais des inscriptions des équipes interclubs ; augmentation du timbre codep ; baisse de la participation donnée au club recevant le championnat du Doubs pour peut-être envisager de faire appel à une personne auto-entreprenante qui pourrait travailler pour le codep à hauteur de 2/3 heures par semaines ou pour l'organisation d'une action bien précise.

On rappelle que des licenciés peuvent nous aider pour des actions précises sans pour autant faire partie du comité directeur.

Le comité directeur communique beaucoup par mail et se réunit 2 à 3 fois par an.

.

3) Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 7 juin

Relecture du procès Verbal de l'assemblée générale qui s'est déroulé le 7 juin 2012. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Championnat du Doubs

Le club de Valdahon nous fait savoir qu'afin d'aider le codep dans ses actions ; il s'occupera de la communication et de l'établissement des tableaux pour le championnat du doubs.
Celui-ci est prévu le week end du 23 et 24 mars 2013.
Suite à la demande formulée à tout les JA du département, la seule réponse positive (S Bouhelier Bvv) a été acceptée.

4) Championnat Intercodep

Le budget des tenues pour les intercodeps est trop élevé (1800 €) ce qui représente 20% du budget total du codep sans parler du déplacement et l'hébergement.
Voir avec un autre fournisseur pour des polos techniques mais moins cher et limité l'offre à deux polos par joueur comme le stipule le règlement et cinq vestes pour les encadrant.
Oubli de l'idée de survêtements qui est trop coûteuse.
Vote pour faire participer financièrement les joueurs concernés par l'intercodep à hauteur de 30 €. 14 voix sont contre. Participation financière des joueurs rejetés.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE BADMINTON

ADRESSE
MAISON REGIONALE DU BADMINTON
24 B RUE DE CHALEZEULE
25000 BESANCON

MAIL CODEP :
codep25@badfc.org

MEMBRE DE LA LIGUE DE FRANCHE COMTE ET DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON

Voir avec le conseil général si on peut nous attribuer une subvention.

5) Questions diverses

Le codep participe financièrement à l'inscription des jeunes aux stages ligues. La ligue enverra directement la facture au codep. Les familles n'auront plus besoin de faire la demande de remboursement au codep.

Un remboursement des frais est attribué pour les déplacements aux actions du Codep. La personne pourra si elle le souhaite y renoncer.

Fin de réunion à 22h30
La Secrétaire,
C.DOLE